



# PRISE EN CHARGE DU PATIENT ET DU RESIDENT

## FORMATION DES PERSONNELS A LA DEMARCHE PALLIATIVE ET A L'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE EN DEHORS DES SERVICES SPECIALISES

ORGANISME "E.FORS"

**DURÉE** 3 jours non consécutifs

### CONTEXTE

Les personnels des Unités de soins palliatifs (USP) doivent aujourd'hui avoir reçu une formation de type « approfondissement en soins palliatifs et à l'accompagnement », et ceux des services disposant de lits identifiés de soins palliatifs (LISP), avoir bénéficié d'une formation en soins palliatifs (DIU Soins palliatifs).  
Toutefois, la formation à la démarche palliative ne doit pas être uniquement réservée à ces personnels. L'enjeu essentiel du programme consiste en effet à acculturer les différents professionnels à la démarche palliative et à l'accompagnement des patients, quelque soit leur service / lieu d'exercice.

### PUBLIC

#### Personnels fréquemment confrontés à des situations de fin de vie et exerçant dans des unités de soins non spécialisées en soins palliatifs:

Infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, assistant social, médecin ayant un positionnement leur permettant de mettre en œuvre une démarche d'amélioration des pratiques en soins palliatifs.

*Il sera fortement recommandé aux professionnels d'un même service de venir en équipe (au minimum en binôme).*

### OBJECTIFS

- Adopter une posture réflexive sur ses pratiques
- Identifier les connaissances à approfondir pour les développer
- Appréhender l'importance de la pluri-professionnalité dans la démarche palliative
- Identifier les ressources disponibles sur son territoire pour soutenir sa pratique (réseau, équipe mobile de soins palliatifs...)
- Initier, au sein de son service, une démarche d'amélioration des pratiques en soins palliatifs.

### PROGRAMME

#### CONNAITRE LES FONDEMENTS DE LA DEMARCHE PALLIATIVE

- Contexte et cadre réglementaire
- Les repères fondamentaux
- Les instances et outils d'aide à la décision
- Les fondamentaux de l'accompagnement des patients et de l'entourage.
- Le positionnement des soignants.

#### ANALYSER SES PRATIQUES

- Utiliser une posture réflexive sur ses pratiques
- Réaliser une réunion pluridisciplinaire à partir d'une situation clinique

#### METTRE EN OEUVRE UNE EPP

- Construire des axes d'amélioration des pratiques professionnelles
- Planifier leurs mises en œuvre en déroulant la méthodologie EPP en soins palliatifs
- Connaître la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et de la loi dite Léonetti du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie.
- Connaître les principes éthiques (principe d'autonomie, de bienfaisance et non malfaisance, de justice-équité)

**VOUS POUVEZ AUSSI  
ETRE INTERESSE PAR**

- Accompagnement des personnes en fin de vie